



ÉCOLE PAUL-BRUCHÉSI

1310 boul. Saint-Joseph Est Téléphone : (514) 596-5845
Montréal, Québec Télécopie : (514) 596-5847
H2J 1M2 Site web: <http://www.csdm.qc.ca/bruchesi>

Procès-verbal du Conseil d'établissement Jeudi 26 novembre 2009

Liste des présences : Parents : Karen Gold, Marc Jarry, Charles Saint-Jean, Michelle Newell, Nancy Fink,
Professeurs : Pascal Héon
Service de garde : Érick Laperrière
Direction : Danielle Charland
Invités : Joëlle Laforest, Geneviève Beauchamp et ??? Plante de la CSDM

Étaient absents : Mario Jacques Longpré, Nadine Blais, Dominique Blais.

1- Ouverture de l'assemblée à 19h00

2- Vérification du quorum : Le quorum est atteint.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour avec la modification suivante :
Le point 10 sera abordé après le point 5 puisque M. Laperrière doit quitter avant 20h30.
Proposé par Karen Gold et secondé par Nancy Fink, Adopté à l'unanimité.

4- Lecture et adoption du procès-verbal du 29 octobre 2009 avec la modification suivante au dernier paragraphe du point 9 :
Le CÉ souligne l'importance de la nuit de Noël pour les enfants et la majorité des parents et insiste sur le fait qu'elle permet aux enfants, plus particulièrement à ceux du 1^{er} cycle, de créer un sentiment d'appartenance à l'école. Le CÉ souhaite donc que l'équipe école, la direction et le service de garde soient en mesure d'arriver à une solution durable afin d'assurer le maintien de cette activité pour les années à venir.
Marc Jarry propose, secondé par Karen Gold. Adopté à l'unanimité.

5- Le nouveau cadre financier : Nous recevons la visite de Madame Joëlle Laforest, directrice des ressources financières ainsi que Madame Geneviève Beauchamp, analyste des ressources financières qui viennent nous expliquer les nouvelles règles budgétaires des écoles et pour répondre à nos questions. Mme Laforest nous remet un document intitulé " Le nouveau cadre financier des commissions scolaires et ses conséquences" lequel est joint en annexe au présent procès-verbal. De plus, elle nous informe qu'elle doit nécessairement quitter à 20h00 puisqu'elle doit se rendre à Québec après la rencontre.

En somme, elle nous explique le pourquoi du nouveau cadre financier, ces nouvelles règles et l'importance pour chaque école de bien suivre l'évolution du budget car maintenant tous les surplus, à l'exception des surplus au fond 4 seront rapatriés par le MELS à la fin de chaque année scolaire.

Elle a peu d'explication sur les raisons que la réforme n'a pas été communiquée aux directions d'écoles, aux services de garde et aux différents Conseils d'établissement à l'exception du fait que, selon Mme Laforest, la CSDM a appris l'application des nouvelles règles comptables le 1^{er} avril 2009 (et ce n'était pas un poisson d'avril!)

Mme Laforest nous confirme toutefois ce qui suit :

- 1- Les 28M de surplus provenant des écoles de la CSDM que le MELS a récupéré le 30 juin 2009 seront remis à la CSDM par des remises de 2.8M par année pendant 10 ans au lieu d'être conservé par le MELS, ou par les écoles en questions comme auparavant.
- 2- Les surplus du service de garde, s'il y a, pourront dorénavant être utilisés pour effacer un déficit du budget de l'école, s'il y a, ET VICE ET VERSA. C'est-à-dire que la comptabilité du service de garde et la comptabilité de l'école seront fusionnés à la fin de chaque année scolaire afin d'éponger, le cas échéant, un déficit dans l'un ou l'autre des budgets. À la suite de cette compensation, tout surplus sera remis au MELS et tout déficit restera la responsabilité de l'école.
- 3- Nous lui avons demandé : si elle savait d'où provenait le surplus de 28M que le MELS a récupéré de chacune des écoles en situation de surplus. À savoir, combien d'argent provenait des surplus des services de gardes et combien provenait des budgets écoles. À cette question, elle nous mentionne que cette information sera disponible lors de la rencontre des commissaires le 16 décembre 2009. (Au moment d'écrire ces lignes, l'information demandée n'a pas été communiquée le 16 décembre à la réunion des commissaires et sa divulgation a été reportée au 19 janvier 2010)
- 4- Elle nous informe que de nouveaux outils de gestions seront disponibles afin de permettre aux écoles et aux services de garde de mieux suivre l'évolution de leurs budgets respectifs.

6- Service de garde

Érick Laperrière nous informe que malgré ces efforts, le service de garde souffre de la pénurie d'éducateur et que la très grosse majorité des écoles sont affectées par celle-ci.

Le service de garde le Bruchésol doit fonctionner normalement avec 16 éducateurs/trices pour répondre à la demande des 290 élèves inscrit, mais qu'actuellement le SDG fonctionne avec seulement 14 éducateurs/trices.

- Bonne nouvelle : M. Laperrière nous informe que la CSDM assumera les coûts rattachés à la rénovation de la grande salle. Ces rénovations sont nécessaires afin de permettre au cours de musique de se dérouler dans une ambiance plus propice sans être constamment dérangé par le va et vient de l'école.

- Retour sur la rencontre parent/éducateur/trice lors de la remise des bulletins : 25% des parents ont profités de la rencontre avec le professeur afin de rencontrer l'éducateur/trice de son enfant. Afin de permettre aux parents de rencontrer plus souvent l'éducateur/trice de son enfant, le CÉ suggère au SDG de profiter de la permission de circuler dans l'école le dernier vendredi de chaque mois et permettre aux parents de rencontrer l'éducateur/trice de son enfant à ce moment.

7- Mot de la direction :

7.1 Retour sur la rencontre pour le bulletin : Mme Charland nous informe qu'elle désire mettre en place un arrimage professeur/spécialistes/éducateur plus efficace lors de la rencontre du bulletin. L'objectif serait de permettre aux parents de rencontrer lors de cette rencontre, au besoin, toutes les personnes significatives de l'élève.

7.2 Vaccination(H1N1) : les 37 élèves qui ont faites la demande se feront vacciner le 27 novembre 2009. 4 éducateurs les accompagneront et un autobus scolaire assura le déplacement.

7.3 Remplacement d'urgence : Questionnée par des parents, Mme Charland désire expliquer le concept de "remplacement d'urgence" au CÉ. Il arrive parfois qu'un professeur ne puisse aviser dans un délai raisonnable la direction de son absence. Dans ce cas, la direction demande à un, ou des, professeur(s) de l'école qui n'est pas en classe avec ses élèves (ex : ils sont au gymnase, cours de musique, anglais,...) de faire un remplacement d'urgence d'une heure à la fois. Ce remplacement d'urgence permet à la direction d'appeler un professeur remplaçant et permet à celui-ci d'arriver à l'école et prendre en charge la classe pour la journée. Dans l'attente du remplaçant, il est possible qu'une classe reçoive la visite de plusieurs professeurs d'urgence. À l'extrême limite, il est possible qu'une classe reçoive 5 remplacements d'urgence si aucun remplaçant n'est trouvé. Ce cas se présente que très rarement.

7.4 Journée Portes Ouvertes : Le CÉ accepte de modifier la date prévue pour la journée Portes Ouvertes laquelle était prévue pour le 12 janvier et la remettre une semaine plus tard au 19 janvier 2010. Proposé par Charles Saint-Jean, secondé par Marc Jarry. Adopté à l'unanimité.

7.5 Paniers de Noël : Dans le cadre du projet éducatif de l'école « *histoire et citoyenneté* », une collecte de denrées non périssable sera faite entre le 2 et 15 décembre auprès des élèves et des parents.

7.6 Plan de réussite : La mise sur pied du plan Réussir spécifique à l'école Paul Bruchési va de bon train avec l'équipe-école et la direction sera en mesure de présenter le plan au CÉ tel que prévu lors de la rencontre de janvier 2010.

7.7 Mesures d'urgences : Le plan d'urgence en cas d'incendie et autres situations d'urgences a été élaboré avec le personnel et mis en application avec les élèves lors d'une simulation. Le tout c'est très déroulé. Nos enfants sont en sécurité!

7.8 Projet EVB : 2 stagiaires en environnement ont commencé à analyser les procédures de l'école. Ils remettront un rapport à la fin janvier 2010.

Les élèves ont formé un comité EVB. Ils feront un appel à tous pour les besoins en arts plastiques par le biais du journal de l'école.

7.9 Plan triennal : L'école demande à reprendre les locaux exploités par le Centre Optimum. Une rencontre avec M. Morales doit avoir lieu sous peu. À la demande de Mme Plante, Marc Jarry s'engage à remettre, le plus rapidement possible, les données démographiques du territoire de l'école provenant de statistiques Canada.

8. Fondation Paul-Bruchési : remis à la prochaine rencontre

9. Objectifs du CÉ : remis à la prochaine rencontre

10. Rapport du délégué au comité de parent du Réseau Sud

- Lors de la rencontre, la CSDM a fait une présentation de l'équipe clinique ainsi que des services Répit-conseil et Répit-Transit. La direction et les professeurs de l'école connaissent bien ces nouveaux services.
- Rien de nouveau à dire concernant le rapatriement des surplus par le MELS.

11. L'OPP

Il y a un manque important au niveau de la relève. Il est important de mieux faire connaître l'OPP auprès des parents de l'école et le rôle essentiel que joue l'organisme à l'école. Nous discuterons de ce sujet plus en profondeur lors de la prochaine rencontre.

12. Correspondance : Aucune

13. Point divers : aucun

14. Levée de l'assemblée à 10h15